



**ASSOCIATION
ALEXIS DE TOCQUEVILLE
POUR LA SAUVEGARDE
DE L'EGLISE DE TOCQUEVILLE**



Bulletin d'adhésion

NOM ou RAISON SOCIALE (pour les Entreprises, Artisans, Associations ...)

.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

CPVILLE.....PAYS.....

TELEPHONE (facultatif).....COURRIEL (facultatif).....

- Adhère à l'Association** ou renouvelle son adhésion : **5 €** (cotisation annuelle) à régler
 - par chèque à l'ordre de l'**Association pour la sauvegarde de l'église de Tocqueville**
 - en espèces

- Fait un don** de€ pour contribuer à la restauration de l'église de Tocqueville, directement à l'association, **sans possibilité de déduction fiscale ***
 - par chèque à l'ordre de l'**Association pour la sauvegarde de l'église de Tocqueville**
 - en espèces

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et règlement à envoyer à :

Association Alexis de Tocqueville pour la sauvegarde de l'église de Tocqueville
Mairie, 27 rue Alexis de Tocqueville – 50330 TOCQUEVILLE

** Pour bénéficier de déduction fiscale, faire votre don à la **Fondation du Patrimoine** en utilisant le bon de souscription spécifique qui définit les diverses possibilités de versement. Ce document peut être téléchargé sur le site de la Fondation relatif au projet de l'église de Tocqueville www.fondation-patrimoine.org/2244 ou sur le site de l'Association www.tocqueville-association.org*

Vous trouverez également sur ce dernier site toute l'actualité de l'Association : manifestations, travaux de l'église, informations sur le pays de Tocqueville,...